

LESTELLE BETHARRAM



Photo Marc
ZIRNHELD
Pyrénées-Presse

Bulletin municipal
Mai 2007

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Compte rendu de séance du Conseil municipal-----	page 3
Marché de Noël-----	page 8
Nouveaux arrivants -----	page 9
Carnaval des enfants -----	page 10
Cérémonie de la citoyenneté -----	page 11
CD 937-----	page 14
Aménagement d'un multiple rural et de logements -----	page 15
La vie associative -----	page 16
Nos anciens savaient ... -----	page 21
Etat Civil -----	page 23
Dates à retenir -----	page 23
A noter -----	page 24

LE MOT DU MAIRE

En cette période électorale je tiens d'abord à féliciter les Lestellois pour leur participation aux élections présidentielles qui avec un taux de 88 % est supérieur à la moyenne nationale.

Quelque soit le regard que l'on porte sur les résultats, cet engouement pour le scrutin présidentiel est une bonne nouvelle pour la vitalité de notre démocratie. Je souhaite qu'il se renouvelle pour les élections législatives du mois de juin.

Les travaux en cours dans notre village vont sécuriser la circulation dans les rues du bourg et améliorer durablement la physionomie de la Bastide. A l'heure où vous lirez ces lignes, le trafic aura repris ses droits dans la rue principale et vous serez en mesure d'apprécier les résultats de ces aménagements.

Je sais que ces longues semaines de travaux ont perturbé la vie des riverains et ont rendu l'accès aux commerces difficile. Il n'était pas possible de faire autrement et le prochain aménagement des locaux sur la place pour y installer les commerces va permettre aux professionnels d'y exercer les activités dans de meilleures conditions d'accessibilité, de parking et avec un espace de vente plus conséquent.

Tout cela va créer une dynamique commerciale qui aura des retombées positives sur l'ensemble de la vie de notre petite cité.

En raison des travaux et à la demande du Comité, les fêtes de la Saint Jean se dérouleront cette année encore au parc des sports. Ce n'est qu'une fois les aménagements terminés et les commerces installés que l'on pourra évaluer la possibilité de les remettre sur la place.

Nos équipes sportives terminent la saison très honorablement. L'AGL XIII a échoué de peu en 8^{ème} de finale de nationale 3 après s'être habilement qualifiée au sein d'une poule de bon niveau. L'équipe de foot à 7 caracole en tête de la poule et est déjà qualifiée pour la demi-finale.

Bravo aux dirigeants et aux joueurs qui font briller l'étoile sportive de notre village.

Je remercie également les membres du Comité et les conscrits qui préparent activement les fêtes Patronales. La météo avait été exécrable l'an dernier et avait compliqué la tâche des organisateurs. Grâce à leur persévérance et à l'aide de la commune, ils ont pu rétablir la situation de l'association. Je souhaite que cette année le ciel soit plus clément pour que tous ensemble nous puissions profiter pleinement de ces trois jours de fête.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DU RÉDACTEUR

En mai....fais ce qu'il te plait



Le mois de mai, ses jours fériés, ses « ponts » et son muguet. Le muguet, fleur porte-bonheur, que l'on offre traditionnellement le premier du mois, jour de la fête du travail. Cette tradition date de 1561, année où le roi Charles X décida d'en offrir à toutes les dames de la cour. Un chevalier lui en ayant offert préalablement, l'idée lui plût et il lança cette bonne habitude.

Bien plus tard, le 1^{er} Mai, fut décrété « Fête du Travail ». Sous le gouvernement de Vichy, durant la seconde guerre mondiale, cette date fut officialisée. En 1947, après la Libération, le 1^{er} Mai devient un jour

férié et payé. Depuis, la plupart des nations européennes ne travaillent pas ce jour-là.

Le nom latin du muguet est « convallaria maialis ». Les Anglais le nomment Lily of the Valley. Le muguet, pourtant, arrive du Japon où il est considéré comme porte-bonheur, avec le retour du printemps.

Au début du siècle dernier, les couturiers en offrent trois brins aux ouvrières et aux « petites mains ». C'est seulement en 1976 qu'il est associé à la Fête du Travail. Sur la boutonnière des manifestants, il remplace l'églantine et le triangle rouge, symbole de la division de la journée en trois parties égales : travail, sommeil, loisirs.

Comme toutes les belles fleurs, il faut la regarder, la respirer et la sentir !

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mars 2007

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 15 mars 2007 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : JM. Berchon, M. Corsini, M. Cazenave, B. Loustalot, Y. Péré, E. Fortané, MF. Grousset, JM. Ladesbie, AM. Malaganne, H. Plévert, J. Sépé. C. Amaré B. Lacau J. Peyrounat

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 19 mars 2007 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à inscrire deux nouveaux points à l'ordre du jour relatifs aux travaux de traversée d'agglomération : Signature d'une convention de mandat, signature d'un avenant de marché.

1 – COMPTES ADMINISTRATIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

Adoptés à l'unanimité, avec un excédent global en fin d'exercice de :

Eau : 30.956,47 €

Assainissement : 10.569,04 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité, de même pour le compte de gestion du Receveur.

2 – BUDGETS PRIMITIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

Le budget du service de l'eau s'élève à 66.920 € pour la section d'exploitation et à 9704 € pour la section investissement

Le budget du service de l'assainissement s'élève à 70.614 € pour la section exploitation et à 60.836 € pour la section investissement.

3 – TARIFS EAU -ASSAINISSEMENT :

Les tarifs votés sont les suivants :

Eau : 0,58 €/ m³

Assainissement : 0,95 €/ m³

Terme Fixe : 18,50 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité porte le montant de la participation au raccordement à l'égout à 1500 € pour un logement individuel et 750 € pour un logement collectif, rappelle que les frais de branchement sont à la charge du demandeur après acceptation du devis.

4 – SUPPRESSION BRANCHEMENT PLOMB :

Le Conseil Municipal décide de réaliser une nouvelle tranche de travaux pour la suppression de 11 branchements en plomb. Il sollicite auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, les subventions les plus larges.

5 – BUDGET COMMUNAL – COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité, l'Assemblée Communale donne quitus à Monsieur Le Maire pour le Compte Administratif de l'année 2006.

Section Fonctionnement : Recettes 565.425,29 €
Dépenses 458.051,16 €

Section Investissement : Recettes 379.191,27 €
Dépenses 333.396,45 €

L'excédent global est de 153.168,94 €

Compte tenu des restes à réaliser, l'affectation à l'investissement est de 27.723,19 € et les excédents reportés sont de 79.650,94 € en fonctionnement, et de 45.794,81 € en investissement.

Le Compte de gestion du Receveur est voté à l'unanimité.

6 – LOTISSEMENT SUBERLANNE – COMPTE ADMINISTRATIF :

Le compte administratif du Lotissement Suberlanne est équilibré en recettes et en dépenses pour le montant de 50.172,31 €. Ce budget est adopté à l'unanimité. De même que son compte de gestion est définitivement clos. Le compte de Gestion du Receveur est voté à l'unanimité. Le Conseil Municipal déclare ce budget définitivement clos.

7 – CAMP DE TOURISME :

Section Investissement Recettes 15.000,00 €
Dépenses 10.019,76 €
Excédent 4.980,24 €

Section Fonctionnement : Recettes 18.500,00 €
Dépenses 9.194,12 €
Excédent 9.305,88 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité, de même pour le compte de gestion du Receveur.

8 – TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant au marché de la Sacer pour une plus value des scellements de pavés (21.715 €) qui bénéficie d'une subvention à 35%. Et pour le remplacement des caniveaux de la place (11.850 €).

Le Conseil autorise également la signature d'une convention de mandat avec le Conseil Général pour permettre la prise en charge par le département de l'enrobé et des caniveaux à remplacer.

9 – CONVENTION PANNEAU ELECTRONIQUE :

Le Conseil Général dote l'AGL XIII d'un panneau électronique. La société Stramatel est chargée de l'installation.

Monsieur Le Maire est autorisé par le Conseil à passer une convention avec le Conseil Général pour cette réalisation. La Commune s'engageant à amener les réseaux électriques à proximité et à installer les piquets de supports de ce panneau.

Fait à Lestelle-Bétharram le 19 mars 2007

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Séance du 3 avril 2007

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le mardi 3 avril 2007 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : JM. Berchon, M. Corsini, M. Cazenave, B. Loustalot, Y. Péré, E. Fortané, MF. Grousset, JM Ladesbie, AM. Malaganne, H. Plévert, J. Sépé. B. Lacau J. Peyrounat

Absent excusé: C. Amaré qui avait donné procuration à JM. Berchon

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 5 avril 2007 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à inscrire un nouveau point à l'ordre du jour relatif à la restauration de la façade de la Chapelle Notre Dame de Bétharram.

1 – BUDGET PRIMITIF COMMUNAL :

La section de fonctionnement est équilibrée à : 554.336€. La section d'investissement est équilibrée à : 1.131.808€

En investissement, le programme prévu concerne les travaux de l'école publique pour un montant de 190 000 €HT, la mise en sécurité de la Chapelle N.D de Bétharram (détection incendie) 31 000 €H.T, les travaux de voirie 30 000 €H.T, la création d'un site Internet 3500 €H.T, et la participation (hors subventions) aux logements sociaux et aux commerces, de même que les espaces publics de ces deux réalisations et les travaux de la traversée d'agglomération.

Les taxes d'habitation, de foncier bâti et foncier non bâti restent identiques aux taux votés en 2006. Le budget est voté à l'unanimité.

2 – TARIFS 2007 :

Le Conseil Municipal fixe les différents tarifs pour 2007 comme suit :

✓ Concession cimetière (le m²):

- perpétuelle : 31,00 €
- 30 ans : 10,00 €
- 15 ans : 5,00 €

✓ Plaçage : prix inchangé

✓ Prêts des salles et du matériel :

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 33 €
 - mise à disposition de la vaisselle : 25 €
 - location chaises et vaisselle : 0,30 €
 - location table : 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
 - location de la salle des fêtes,
sans chauffage et avec matériel sur place : 200 €

- location de la salle des fêtes,
avec chauffage et avec matériel sur place : 280 €
- location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €
- location salle de l'Isarce, avec chauffage : 205 €

✓ **Le forfait des fournitures scolaires** est porté à 65 €par enfant.

✓ **Services périscolaires :**

- Cantine :
Repas enfant : 2,20 €
Repas des commensaux : 3,20 €
- Garderie :

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2004 inférieur	Revenus 2004 ne dépassant pas	Revenus 2004 supérieur
1 enfant	15.123 €	33.606 €	33.606 €
2 enfants	17.411 €	38.692 €	38.692 €
Premier enfant	1,10 €/ jour	1,65 €/ jour	2,20 €/ jour
Autres enfants	0,55 €/ jour	0,83 €/jour	1,10 €/jour

✓ **Repas à domicile** : 6,20 €

3- TAUX D'IMPOSITION

L'équilibre du budget étant réalisé sans augmentation des taux d'imposition, qui restent identiques à l'année précédente.

M. le Maire fait remarquer que la pression fiscale de Lestelle-Bétharram est une des plus faibles de la Communauté de Communes de la Vath Vielha.

4- SUBVENTIONS 2007 :

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité, de voter les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes de la St Jean : 4.000 €
- Association des parents d'élèves : 900 €
- Association La Corrada : 750 €
- Association Pinocchio : 80 €
- Société de chasse : 310 €
- Syndicat exploitants Agricoles : 100 €
- Pompiers de Coarraze : 100 €
- Lutte contre le cancer : 120 €
- Plain'Ecran : 120 €
- Ski Club Nayais : 70 €
- Ecole de Rugby AGL XIII : 500 €
- Rugby AGL XIII : 1.500 €
- Foot « Les Izards » : 300 €
- Banque Alimentaire 100 €

5 – BUDGET PRIMITIF CAMP DE TOURISME :

Le budget primitif du camp de tourisme s'équilibre à 43.055 €pour la section de fonctionnement et à 28.000 €pour la section d'investissement.

Les investissements concerneront des travaux de plomberie, d'électricité, le remplacement de 6 bornes électriques, le remplacement des rideaux occultants, les travaux de peinture extérieurs et la clôture de la piscine.

6 – COMMUNE PLACE SAINT JEAN :

Le budget primitif s'élève en dépenses à 524.825 € et comprend l'acquisition des locaux et les travaux d'aménagement. En recettes il est attendu 370.150 € de subventions soit un taux de subventions de 70 %. La commune réalise un emprunt de 77000 €

7 – RESTAURATION FAÇADE NOTRE. DAME DE BETHARRAM :

M. RIEU conservateur des monuments historiques a accepté le financement des travaux de restauration de la façade de la chapelle Notre Dame.

Ces travaux seront scindés en deux tranches, concernent la menuiserie ainsi que de la pierre et de la réfection d'une partie de la toiture, soit un total de 190.000 €H.T.

La Drac subventionnera à 40 %

La 1^{ère} tranche d'un montant total de 60.000 € concerne la restauration de la toiture.

Monsieur Le Maire est autorisé à signer une convention de maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernant la 1^{ère} tranche (60.000 € H.T) et à demander les plus larges subventions auprès du Département et de la Région.

Fait à Lestelle-Bétharram le 7 avril 2007

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Marché de Noël

Bien avant la période des soldes, nos petits élèves de l'école communale se sont transformés en commerçants. Ils ont vendu la totalité de leurs œuvres en un temps record ! Ce qui permettra de financer une partie de leur sortie pédagogique.



Photos (Jutta Peyrounat) : du charme des plus petits à l'efficacité des plus grands.

Nouveaux arrivants



Le 28 décembre 2006, Le Maire et son Conseil Municipal invitaient les nouvelles personnes résidant à Lestelle-Bétharram au pot de bienvenue.

Même si il manquait du monde à l'appel, quelques nouveaux Lestellois (et Lestelloises) ont répondu favorablement à cette invitation.

Les commerçants, les artisans et les membres des associations étaient également conviés à ces agapes.

Une soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et convivialement.



Photo Michel Corsini : C'est l'instant des présentations.

Journée colorée et ensoleillée pour le carnaval des enfants

Grimés et costumés, comme l'exige la tradition, les enfants de l'école publique ont défilé dans les rues de Lestelle-Bétharram pour fêter sa majesté Carnaval.

Les joyeux drilles, accompagnés de leurs institutrices et des parents, ont mené tambour battant le petit cortège, animant ainsi les rues du village. De cette troupe colorée à souhait, nous notons la présence de princesses, d'arlequin, de fées, de pirates, de Zorro, de cow-boys et d'indiennes...



Photos (Angélique Peyrounat): Carnaval dignement honoré à Lestelle !

Cérémonie de citoyenneté

Lors du Conseil des Ministres du 07 février 2007, le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire présentait un décret relatif à la cérémonie de citoyenneté pour la remise de la carte électorale. Samedi 5 avril, Mlles Marie Bonnasse-Gahot, Caroline Gaye, Marion Larquet et Aurélie Martin, MM Adrien Lacau et Benoit Valière étaient conviés en Mairie pour recevoir des mains du maire, Jean-Marie Berchon, leurs documents. En présence des membres du Conseil Municipal, des élus du Conseil Municipal des Jeunes, du Président des Anciens Combattants et des membres de la Commission de révision des listes électorales, ils ont eu droit à quelques explications civiques formulées par M. le Maire qui, ensuite, remit à chaque jeune sa carte et le livret citoyen.

Ce livret, fort bien conçu, apprend aux nouveaux électeurs (et aux moins jeunes aussi !) l'histoire du drapeau tricolore, de l'hymne national, du droit de vote, de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » et bien d'autres choses encore.

Grâce à ce document, nos six jeunes électeurs prendront connaissance des principaux droits et devoirs liés aux responsabilités électorales.



Photo : Michel CORSINI

*Désormais vous
posterez votre courrier
rue du Parc des Sports
dans la cour du foyer
communal*



Photo M Corsini



*Cérémonie de
citoyenneté*

Photo M Corsini



Photo JM JULIEN

Les Izards après leur victoire en demi-finale Commémoration du 8 mai 1945



Photos J PEYROUNAT

CD 937 en travaux

Entre les Croix Larroche et Mignou, les travaux démarraient début février. Enfouissement des réseaux, remplacement de caniveaux, nouveau tapis pour la traversée du village viennent de se terminer. La seconde partie consiste à la réalisation de quatre plateaux-traversants destinés à réduire la vitesse parfois excessive de certains conducteurs ainsi que la mise en valeur des carrefours avec implantation de jardinières et d'éclairage.

Ensuite, les travaux concerneront le parvis de la mairie afin de réduire la vitesse devant l'école également. De même, les carrefours des rues d'Albret et Peyrounat, subiront un lifting. Un parvis sera réalisé pour l'accès au parking des futurs commerces.



Photo (Jutta Peyrounat): la Sacer s'active sur la D 937



Photo (Jutta Peyrounat) : Pose des pavés

L'aménagement d'un multiple rural et de logements à Lestelle-Bétharram

Un exemple d'utilisation combinée des services de l'Agence

Comme beaucoup d'autres communes rurales, la Commune de LESTELLE-BETHARRAM est confrontée à une baisse de l'activité commerciale. Soucieuse de combattre ce phénomène, en tirant parti de sa situation sur l'axe Pau-Lourdes, elle a décidé d'aménager des locaux commerciaux dans une maison abandonnée, en bordure de la place du village récemment rénovée.

Malheureusement, les pourparlers avec les propriétaires n'ont pas permis d'acquérir le bâtiment à l'amiable, contraignant la commune à mettre en œuvre une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Elle s'est alors tournée vers l'Agence. Le Service Administratif Intercommunal l'a ainsi aidée à conduire cette procédure de bout en bout, depuis la constitution du dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (le Service Technique Intercommunal ayant établi le plan de travaux et l'estimation de leur coût) jusqu'à la fixation judiciaire des indemnités.

Sans compter les multiples recours entrepris par les expropriés (appel du jugement indemnitaire, pourvoi en cassation, requête en annulation, de la Déclaration d'Utilité Publique), ces recours ne faisant pas obstacle à la poursuite de la procédure, celle-ci a permis à la Commune de prendre possession des lieux un peu plus de deux ans à peine après qu'elle a saisi le Service Administratif Intercommunal, ce qui est dans la norme, compte tenu de la complexité de la procédure (il est difficile de mener une telle procédure en moins de 18 mois) et des péripéties propres au dossier.

S'étant assurée de la maîtrise du foncier, la Commune a saisi le Service Technique Intercommunal de l'Agence. Celui-ci a tout d'abord établi un dossier de demande de subventions, qui a permis à la Commune d'obtenir 157.350 € du FISAC, 93.400 € de la Région et 40.000 € du Département sur une dépense totale estimée à 544.825 € H.T. (acquisition foncière incluse) pour la partie commerciale. Elle a également obtenu 66.400 € de la Région, 73.944 € du Département et 4.500 € de l'Etat sur une dépense totale estimée à 353.900 € H.T. hors acquisition foncière) pour la partie logement social.

Le projet conduira en effet à aménager des locaux commerciaux au rez-de-chaussée de l'immeuble (une boulangerie, un salon de coiffure et une alimentation) et trois logements en duplex de type 4 à l'étage et en combles.

Le Service Technique Intercommunal a ensuite préparé la demande de permis de construire, qui est actuellement en cours d'instruction. Il travaille actuellement sur le dossier de consultation d'entreprises sur la base duquel la Commune pourra lancer l'appel d'offres. Le service assurera ensuite le suivi des travaux.

Le premier coup de pioche est prévu pour le mois de mai 2007 et les travaux devraient être achevés en mai 2008.

(Article paru en Janvier 2007 dans le journal de l'Agence Publique de Gestion Locale)





AGL XIII

La saison 2006/2007 vue par le capitaine Olivier Borredon :

« Ce mardi matin, retour au boulot... malgré les souvenirs brumeux d'un week-end génial, malgré la défaite douloureuse, les courbatures encore plus fortes que d'habitude et des bleus sur le corps comme jamais auparavant : d'ailleurs, je crois que j'ai jamais aussi bien porté mon surnom (Bobo) qu'aujourd'hui.

Avant de m'y remettre, je voulais vous remercier, toi et tout ton staff, pour l'organisation du week-end, qui a été en tout point de vue parfaite et qui nous a mis dans les meilleures conditions possibles pour jouer dimanche : Si nous étions partis le matin, le match et le résultat n'auraient sans doute pas été les mêmes.

L'état d'esprit affiché par tout le monde (dirigeants et joueurs) me fait penser que l'AGL XIII a encore de belles années devant elle :

- l'intelligence dont on fait preuve Toto et Julien à l'annonce de leur non-participation au match,
- le dévouement de Jean-Mi, Pimpim, Nanard et toi à nous préparer,
- la volonté et la détermination sur le terrain affichées par toute l'équipe (de Pierrot et Benben, guerriers de la première heure, jusqu'à Alex et Pizza Paï, derniers arrivants, en passant par Gros Michel et Martin ou encore Mika),
- la super ambiance dans le bus au retour ;
- les sourires du devoir quasi-accompli dans le vestiaire, et puis et puis des satisfactions à la pelle :
 - Menge, arrière de devoir qui a montré qu'il était au niveau où on l'attendait ;
 - Gilou, extraordinaire de courage et d'abnégation... le coéquipier idéal ;
 - Riboul, qui me dit vouloir remettre ça l'an prochain ;
 - Mounis qui malgré son bras en écharpe m'annonce ne vouloir faire que du 13 l'an prochain ;
 - Gros Michel, Lestellois à vie et pilier comme on les aime à 13 ;
 - Mika, 18 ans et un match plein de volonté ;
 - Canard, devenu en 2 ans l'un des joueurs les plus complets du groupe et l'un des maillons indispensables de l'équipe ;
 - Pierre et Benben, aussi indissociables que Laurel et Hardy, Blake et Mortimer ou encore Dupond et Dupont, auteurs encore d'un très bon match ;
 - et puis tous les autres pour lesquels j'ai tellement de respect, de Soussou à Guech, et de Pika à Fabrice.

Pour l'an prochain, on va repartir avec l'envie de faire mieux : finir dans les 2 premiers et jouer un 8^{ème} à la maison pour faire une grosse fête populaire, ou monter en DN2 si le coeur nous en dit... et tout cela en gardant nos vraies valeurs, l'amitié, le plaisir et l'envie.

Je me dis qu'un soupçon de réalisme supplémentaire, une pincée de discipline, un poignée de nouveaux joueurs, un jeu toujours simple et la confiance accumulée avec ce 8^{ème} pourrait être la potion magique préparée par Panoramix, le druide de l'AGL XIII pour la saison prochaine : qu'en dis-tu Astérix ?

Pour ma part, je serai toujours Lestellois l'an prochain (sauf si le boulot...) et pour quelques saisons encore. Tu peux déjà me mettre dans l'effectif 2007-2008 et renouveler ma licence : je ne vais pas partir d'un club où je me sens aussi bien, où je peux concilier vie professionnelle, personnelle et sportive, où le challenge est suffisamment intéressant pour me motiver, et où tout le monde est extra...

Enfin, sincèrement et du fond du coeur, j'espère que tu vas remettre le couvert l'an prochain, car toi et ton équipe... vous êtes EXTRAS !!! »

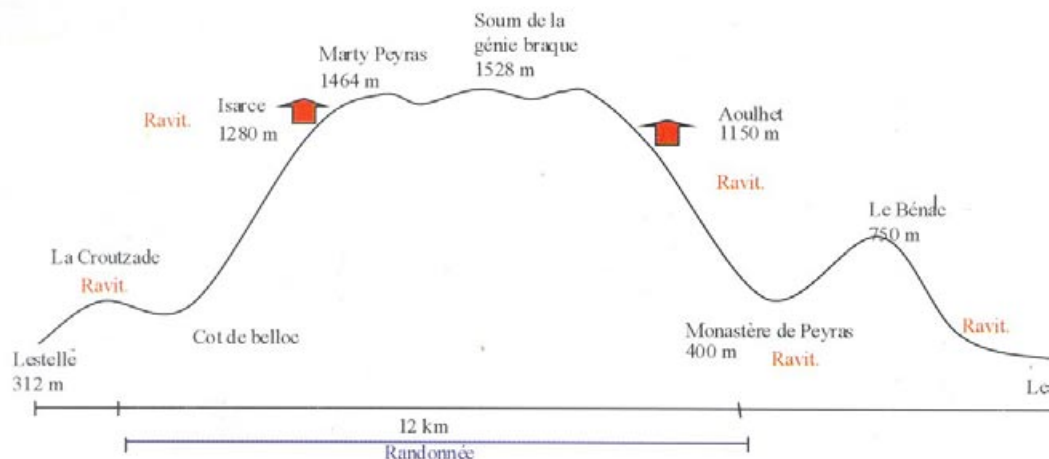
Fin de saison à l'AGL XIII :

27 mai : les petits de l'Ecole de Rugby seront en lever de rideau de la Finale Elite (au Stadium de Toulouse).

03 juillet : Journée "Découverte du Treize" à Lestelle avec un tournoi où chacun pourra s'amuser : des débutants aux seniors (sont annoncées une équipe Féminine, une autre de vétérans et bien sûr tous les jeunes du Club et alentours). Paëlla et chansons en soirée..

La Corruda

La course se déroulera le 29 septembre 2007 sur les montagnes de quatre communes (Lestelle-Bétharram, Asson, Arthez d'Asson, St Pé de Bigorre). Le parcours vient flirter avec la réserve du Pibeste et culmine à 1528 m. Il alterne zones forestières, estives et crêtes sauvages, sans oublier le magnifique sentier en balcon sur le cirque de St Pé de Bigorre.



L'INTEGRALE permet aux coureurs d'effectuer un parcours de 25 km exclusivement sur sentiers pour un dénivelé total de 1700 m

LA RANDO (individuelle ou en groupe) offre aux marcheurs un itinéraire sauvage en moyenne montagne sur une distance de 12 km.

PROGRAMME

A partir de 7 h 00 :	Accueil dossards à la salle des fêtes de Lestelle-Bétharram
8 h 00	Départ des navettes pour les randonneurs
8 h 30	Départ de la randonnée
10 h 00	Départ de la course
13h00	Arrivée des premiers concurrents.
A partir de 13h00	Pasta Party à la salle des fêtes
16 h 00	Course des enfants
17 h 00	Remise des récompenses et tirage au sort, suivi de l'apéritif offert par la municipalité de Lestelle-Bétharram.

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes et les conscrits remercient la municipalité pour la subvention exceptionnelle accordée afin d'organiser la **GARBURADE** qui, cette année encore, a connu un vif succès. Nous remercions aussi toutes les personnes nous ayant honoré de leur présence en cette occasion, ainsi que pour votre soutien lors des sérénades et de l'accueil que vous réservez aux conscrits qui mettent tout leur cœur au bon déroulement de nos fêtes, cette année aux dates du 22,23 et 24 juin et dont voici le programme :

VENDREDI 22 JUIN

- 22 h 00 Bal soirée peluche avec le podium **ALIGATOR**
- 22 h 30 feu de la St Jean

SAMEDI 23 JUIN

- 10 h 00 Tournoi de foot
- 15 h 00 Concours de pétanque, ouvert à tous
- 22 h 00 bal avec Urgence

DIMANCHE 24 JUIN

- 10 h 30 messe animée par St Pé chante
- 11 h 30 dépôt de gerbe au monument
- 12 h 00 apéritif offert par la mairie avec banda suivi du passe-rue
- 16 h 00 match de rugby
- 18 h 00 bal musette avec « Lous Guits »
- 19 h 30 apéritif et repas dansant sur inscription
- 22 h 00 bal avec « Lous Guits »
- 23 h 00 Feu d'artifice musical
- 23 h 30 reprise du bal.

Afin d'établir un programme de fêtes dignes de ce nom, organiser diverses manifestations, nous faisons des **LOTOS** à la salle **BAUVALLON DE COARRAZE**. Nous réitérons cette expérience qui a été bénéfique pour notre association les jours suivants :

- Vendredis 1^{er} et 8 juin 21 h 00
- Samedis 2 et 9 juin à 21h 00
- Dimanches 3 et 10 juin à 15 h 00
- Mardis 5 et 12 juin à 21 h 00

Nous vous y attendons nombreux, si vous avez un problème de locomotion nous nous tenons à votre disposition pour le transport Tél. : 05.59.71.99.91

**A BIENTÔT
POUR LES FETES AVEC LE SOLEIL EN PRIME
CETTE ANNEE**

AMICALEMENT

LE COMITE DES FETES

Les Izards

Avec le soutien de spectateurs de plus en plus nombreux, les Izards réalisent une excellente saison. A ce jour, le bilan est le suivant :

17 rencontres : 14 victoires et 3 matchs nuls

Grâce à cette invincibilité les Izards d'ores et déjà sont qualifiés pour les phases finales et espèrent bien recevoir au Saillet quelques formations huppées.

Les Izards organisent Samedi 2 juin 2007 à partir de 9 h 00, leur 1^{er} Tournoi de sixte, je remercie tous les supporters qui nous soutiennent, les dirigeants qui s'occupent activement du Club ; les femmes des joueurs qui font preuve de patience et la Municipalité pour son aide.

Amicalement, Le Président

Association des Parents d'élèves Ecole Publique

Nous avons accueilli environ 120 personnes au loto organisé le 24 mars dernier. Celui-ci, grâce aux dons des commerçants, artisans et familles, que nous remercions vivement, nous a permis de récolter 900€. Cette somme paiera le transport ainsi qu'une partie de l'entrée du voyage de fin d'année de l'école publique (Cité de l'espace pour le cycle 2 et 3 et sortie Poney pour le cycle 1).

Nous vous rappelons que pour votre repas de famille du 24 juin (Fêtes du village), nous confectionnerons pour vous des gâteaux qui seront en vente à la sortie de la messe.

La fête de l'école sera organisée courant juin.

L'Etoile Joyeuse

Le repas campagnard a été fêté à la salle du club le 11 février.

Celui-ci a été préparé par les membres du bureau et quelques adhérents. Nous félicitons toute cette équipe qui a organisé ce repas copieux et apprécié par les invités.

Avec beaucoup d'humour et de fous rires qui ont envahi la salle.

Cette journée a été placée sous le signe de la gaieté avec les joueurs de belote et la musique qui a entraîné le cœur de chacun.

Merci à tous.

Prochaines festivités :

Samedi 30 juin 2007 ou 1^{er} juillet : Sortie en car, à préciser. « La Rhune ou Artouste ou Saint Jean de Luz ».

Dimanche 23 septembre 2007 : Poule au pot à la salle des fêtes.

Le bureau

Le Comité d'animation et de Coordination

Cette année le CAC n'organisera pas de manifestations mais se tient à la disposition de toute association qui aurait besoin d'aide. Le CAC participera au Téléthon.

Le Comité d'Animation et de Coordination peut prêter la plancha à toute association qui en fera la demande auprès d'un de ses membres.

Nos Anciens Savaient...

C'est presque l'hiver. Pépé se lève, chausse ses sabots, prend la lampe à pétrole et sort dans la cour. Il jette un œil aux alentours et se rend à la grange voir les bêtes. Il leur parle, les cajole un peu et leur dit : « Ne vous en faites pas, vous êtes bien au chaud ici », et il repart. Avant de rentrer, il pose la lampe, prend une brassée de bois et scrute le ciel : « Elles ont bien raison », dit-il. A la cuisine il fait déjà bon. Le bigourdan est allumé, et sur la table un grand bol de café l'attend. Il sort son couteau et coupe des morceaux de pain pour les tremper.

« J'irai chercher d'autres bûches après. Il va neiger », dit-il

Comment le sait-il ?

Son père le lui a dit autrefois et celui-ci le tenait de son père et encore de son père ;
« *Quand en entrant dans la grange, les vaches frissonnent du dos et hérissent les poils, il va neiger.* »

(Quoan en entrant dans la grange, les vaches arissent de l'arée, que va neba)

Nombreux sont ces observations qui indiquent le temps qu'il fera.

Pour la neige on disait encore :

Quand les feuilles tombent tout droit il va neiger.

(Quoan las houelhes e caden dret que va neba).

*Neige de février vaut du fumier
(Neou de héouré qué baou hemè)*

Neige de février dure longtemps

(Neou de heouré dure lountems)

Il y a la neige du coucou

La neige de l'hirondelle et

La neige qui vient chercher la feuille.

(Que ia la neu de cocuth

La neu de iron gla e

La neu qui apera la huelha)

Pour la pluie et le mauvais temps il y a aussi une foule d'observations qui varient selon l'endroit où se trouve la ferme.

Par exemple : dans les hauteurs on dit :

Quand on entend les cloches des vaches au col de Sanguinet, il va pleuvoir.

(Quoan las esquires de las baques e s'entenen au port de Sanguinet que ba plabé)

Plus récent :

Quand on entend les singes du Zoo d'Assson ou la carrière, il va pleuvoir.

Mieux vaut entendre le train le soir que le matin.

(Que baou miei entené lou tri lou sé que lou mati)

En bas, c'était plutôt :

Vent de Lourdes vient aujourd'hui et s'en va demain avec la pluie.

(Vent de Lourdes que bien ouei, e que s'en ba douma dab la plouje).

*Quand les vaches sont couchées le dos vers la porte de la grange, il fera mauvais
(Quaon las baques e soun ajassades l'arrée de cap la porte, que hara machant)*

Plus généralement utilisé :

*Tonnerre le matin fait marcher le moulin
(Tonère lou mati que hè ana lou mouli)*

A l'heure de la bénédiction des rameaux, là où il y a des brumes, il y aura des orages dans l'année.

Fourmis en procession pluie ou orage : Roumiges en proucession plouje ou aouratge)

*Brume rouge le matin : pluie
(Brume rouge lou mati : plouje)*

*Quand le coq chante à midi :
Brouillard le lendemain.
(Lo haza (pout) qui cante a mieidie qu'annonce brume bache taon lendoman)*

*Montagnes claires, Bordeaux sombre :
Mauvais temps
(Montagne clare, bourdéou escu plouje de segu).*

Heureusement il y a aussi des signes qui prévoient le beau temps :

Si la nouvelle lune arrive avec le beau temps qui dure au moins 5 jours, toute la lune sera belle.

Ciel coloré le soir : Chaleur le lendemain

*En été, montagnes éloignées dans une légère brume : Beau temps durable.
En montagne : si le bétail pâture en montant vers les sommets il fera beau.*

Nos anciens savaient depuis la nuit des temps observer le ciel, la terre et les animaux et en tirer les conclusions. Il le fallait bien, car ils n'avaient ni la radio, ni la télévision pour écouter et regarder la météo.

Ainsi, ils savaient quand on pouvait fâner, quand il fallait semer et rentrer le blé, chercher le bétail à la montagne et rentrer du bois.

Heureusement toutes ces observations se sont transmises de père en fils.

De nos jours, le temps est un peu perturbé. On dit que c'est à cause du réchauffement du climat.

Aussi, écoutons encore de temps en temps nos parents et grands parents et faisons en sorte que les générations futures puissent eux aussi observer le ciel, la terre et les animaux aussi sereinement que leurs ancêtres.

Jutta Peyrounat

Etat Civil

Naissances :

SAUBATTE Ian 21 février 2007
FORSANS Louise 03 mai 2007

Mariages :

BREUILLÉ Christophe & NABOS Cindy 10 février 2007
GROFF Jonathan & AGNIC Marie-Hélène 19 mai 2007

Décès :

LABORDE-TURON Jean 15 janvier 2007
LAULOM Louis 24 février
2007AMPO Arnaud 05 avril 2007
MONREPOS Louis Marcel 08 avril 2007

Les Dates à Retenir

- **Samedi 02 juin :**
Tournoi de Sixte organisé par les Izards
- **Vendredi 22 juin / Samedi 23 juin :** Fêtes de la St Jean
- **Samedi 30 juin ou 1^{er} juillet :**
Sortie en car organisée par l'Etoile Joyeuse
- **Mardi 3 juillet :**
Journée « découverte du XIII » - Tournoi (Débutants à Séniors)
- **Vendredi 17 août :**
Concert à l'Eglise Saint-Jean avec Vaya Con Dios
- **Dimanche 23 septembre :**
Poule au pot à la Salle des Fêtes, repas organisé par l'Etoile Joyeuse
- **Samedi 29 septembre :**
La Corruada